

# LA PRESSE EN REVUE...

MERCREDI 6 JUILLET 2016

## SOMMAIRE

- 1) Plus jamais ça !
- 2) Pourquoi pas...
- 3) Il n'existe plus
- 4) La rupture à gauche
- 5) La dictature du 49.3
- 6) Pour lui c'est un coup de force
- 7) Ils continueront...



Gérard Diez La Presse en Revue

## I) Des citoyens appellent à ne plus jamais voter PS



**Décus, pour ne pas dire écœurés, une dizaine de citoyens anonymes ont décidé de renoncer au vote « utile ». Ils demandent aux candidats futurs de s'engager à ne plus voter PS.**

Indignés, ils ne voteront plus PS et le font savoir. Réunis autour d'un même objectif, une dizaine d'anonymes, encartés ou non, ont mis en ligne une pétition, « Nous ne voterons plus jamais PS : chiche ! » accompagnée d'une campagne sur Facebook et Twitter (avec le hashtag #PlusJamaisPS). Cet appel citoyen qui ne cache pas se situer dans la continuité de celui lancé par François Ruffin, directeur du journal Fakir, récuse toute récupération par des formations politiques. Mais fixe comme défi aux électeurs de la gauche de se débarrasser du PS et de « mettre fin à cette machine infernale en sanctionnant le parti dans les urnes ».

« Atteinte au droit de manifester, chômage, casse du code du travail, déchéance de nationalité, Notre-Dame-des-Landes, traités européens imposés, répression syndicale, violence policière, état d'urgence... » Autant de raisons qui motivent cette pétition et le renouvellement de ce serment, déjà prêté sur les places publiques à l'occasion des Nuits debout : ne plus « jamais » voter PS.

Professeur de mathématiques, Marian est l'un des auteurs de ce texte. Ancien militant du Front de gauche, l'enseignant s'en est désengagé en janvier, suite à la fusion de sa liste avec celle du PS au second tour des régionales. Un événement qu'il considère aujourd'hui comme une trahison. Parmi les rédacteurs, il n'est d'ailleurs pas le seul à s'être éloigné des partis politiques pour ces mêmes raisons. « Ce que nous voulions avec cet appel, c'est dire que nous, citoyens, nous ne marchions plus dans ces combines, reprend Marian. Parce qu'elles sont responsables de la montée de l'extrême droite, ou même de la désespérance des gens de la gauche. » Mais l'objectif est aussi « de faire pression pour que les futurs candidats de gauche ne votent pas, ni n'appellent plus, à voter pour le PS », poursuit-il, en évoquant Jean-Luc Mélenchon, Philippe Poutou ou Cécile Duflot. Et cette promesse, le professeur de mathématiques l'attend « dès maintenant » puisque « nous savons bien que remettre la décision à plus tard, au soir du premier tour par exemple, c'est en quelque sorte se rallier au PS ».

**Lancé il y a une quinzaine de jours**, l'appel au boycott avoisine aujourd'hui le millier de signatures. Sans tête d'affiche, ce cri de

protestation « qui vient par le bas » espère trouver un écho favorable dans les différents mouvements de contestations, notamment celui contre la loi travail, et ainsi permettre le renouvellement de la gauche. Reprenant une phrase d'Emmanuel Todd, les rédacteurs de cette pétition rappelle qu'il « ne faut pas regarder ça comme un geste négatif, mais au contraire positif : se débarrasser du Parti

par Chloé Dubois

[politis.fr](http://politis.fr)

## II) Laurent Baumel : "Les frondeurs ne sont pas hostiles à un compromis"



Christian Paul, Laurent Baumel et Jérôme Guedj, trois élus PS frondeurs. (AFP PHOTO / XAVIER LEOTY)

**Alors que le texte de la loi Travail revient à l'Assemblée nationale ce mardi, les points de tension sont toujours nombreux. Le député PS Laurent Baumel précise sa position en tant que frondeur.**

C'est une loi Travail modifiée par la Commission des affaires sociales de l'Assemblée qui fait son grand retour à l'Assemblée nationale ce mardi 5 juillet. Une grande partie des ajouts faits par les sénateurs de droite a été supprimée. Le gouvernement a également fait des concessions pour tenter de rallier les frondeurs du PS. L'évocation d'un nouvel usage du 49.3 est néanmoins largement présente ces derniers jours devant l'hostilité que le texte provoque encore.

Quelle est la position des frondeurs ? Entretien avec Laurent Baumel, député PS d'Indre-et-Loire et l'un des chefs de file des opposants au texte au sein de la majorité.

**Le détricotage en commission des affaires sociales de l'Assemblée des mesures sénatoriales ainsi que l'ajout des nouvelles dispositions gouvernementales suffiront-il à rallier le vote des frondeurs ?**

C'était le minimum. Nous n'avons pas réellement accordé d'importance à ce qui se passait au Sénat car nous savions que la Commission repasserait derrière. C'est un faux-sujet. Myriam El Khomri [la ministre du Travail, NDLR] a fait de nouvelles propositions mais elles ne sont pas suffisantes. Elles ne garantissent pas la baisse des salaires sur les heures supplémentaires que pourraient induire les accords de branche. Le gouvernement n'a pas répondu aux inquiétudes concernant les risques de dumping social.

**Pensez-vous que la réunion interne du PS mardi matin puisse encore changer quelque chose ?**

Oui, bien sûr. Tout dépend du gouvernement. Si le Premier ministre arrive en évoquant directement le 49.3, tout dialogue serait impossible. Un accord est en revanche possible s'il y a un compromis. Nous pourrions alors retirer les amendements déposés. Nous ne sommes pas hostiles à réaliser un compromis. Sur ce terrain-là, c'est plutôt le gouvernement qui s'est montré difficile jusqu'à présent. Il faut également prendre en compte l'avis des syndicats.

**L'article 2 est-il toujours le principal point litigieux du texte ?**

Ce n'est pas le seul point de litige mais c'est effectivement celui sur lequel se sont concentrées les discussions jusqu'à présent.

**Si le gouvernement décide d'employer le 49.3, pensez-vous qu'une motion de la gauche soit possible ? La signeriez-vous ?**

Oui, une motion de la gauche est possible. Nous essayerions de la déposer, en tout cas si le Premier ministre utilisait le 49.3.

**Voteriez-vous pour une motion de censure déposée par la droite ?**

Non, notre position n'a pas changé sur ce point.

**Que pensez-vous des propos de Jean-Christophe Cambadélis qui affirme que celui qui voterait une motion de censure contre le gouvernement n'aurait plus sa place au PS ?**

Nous sommes en phase avec les valeurs du parti. Il ne faut pas oublier non plus qu'il y a une forte hostilité de la population envers le texte. Ce serait dangereux d'exclure des députés qui défendent la position de la rue. Les propos de Jean-Christophe Cambadélis ne m'empêcheront pas de signer une motion de censure à l'encontre du gouvernement s'il passe en force, mais il est possible que cela influence d'autres frondeurs.

**N'avez-vous pas peur d'une explosion du parti ?**

Si le parti se met à exclure des frondeurs, bien sûr qu'une scission est à craindre. Ce serait un jeu dangereux.

Propos recueillis par Solène de Larquier, lundi 4 juillet 2016

*Michel Rocard, un socialiste réformiste aux ambitions déçues*



Adepte d'un socialisme réformiste, Michel Rocard, mort samedi 2 juillet à 85 ans, a vécu une longue et tumultueuse carrière politique qui l'a laissé assez loin de son rêve, l'Élysée, où ira son grand rival François Mitterrand dont il fut le Premier ministre de 1988 à 1991. Ici en 1987, à l'université d'été des jeunes rocardiens TORREGANO/SIPA



### III) Mélenchon achève le Front de gauche

LE MONDE | Par Raphaëlle Besse Desmoulières



Jean-Luc Melenchon le 25 juin à l'Elysée. GEOFFROY VAN DER HASSELT / AFP

C'est un enterrement de première classe que vient d'offrir Jean-Luc Mélenchon au Front de gauche. « Le cartel Front de gauche n'existe plus. La confiance, aussi, est morte », assène le candidat à la présidentielle dans une interview publiée, dimanche 3 juillet, sur Mediapart. En soi, cette déclaration n'est guère surprenante tant les relations entre le Parti de gauche (PG) et le Parti communiste (PCF) se sont dégradées, mais c'est la première fois que l'ancien socialiste la formule aussi clairement.

M. Mélenchon, qui se veut désormais « hors parti », ne ménage pas ses anciens camarades : jugeant avoir été « maltraité d'une manière incroyable » par le PCF, il regrette un « tir de barrage » de leur part, pointe leur « pusillanimité » vis-à-vis de la primaire à gauche – « un jour oui, un jour non » – et les accuse d'une « privatisation du Front de gauche ». Une « manière caricaturale » de présenter la situation pour Olivier Dartigolles, porte-parole du PCF, qui dénonce des « contre-vérités » et assure ne pas « avoir de comptes à régler avec M. Mélenchon ».

Celui qui se présente désormais le candidat de « La France insoumise » souhaite, lui, « tourner la page » parce que « ce type de comportement relève du vieux monde, de la vieille politicaille ». « J'ai intérêt à me tenir très à distance de tout cela, pour indiquer que le bien commun que je suis et le personnage fabriqué par notre histoire commune depuis 2012 ne sont pas encalminés là-

dedans », précise M. Mélenchon à Mediapart. « Il croit en sa bonne étoile et pense qu'on est des boulets, juge un ex-allié. Avec Jean-Luc, c'est toujours la même chose : il pense qu'il est plus fort quand il tue ses partenaires potentiels. » De quoi sérieusement inquiéter Clémentine Autain, porte-parole d'Ensemble, troisième force du Front de gauche, qui craint une « logique de guerre entre le PCF et Mélenchon » et « un engrenage mortifère ».

Lancée sans concertation avec les communistes, la déclaration de candidature de M. Mélenchon, le 10 février, avait abouti à creuser un fossé qui ne demandait qu'à s'élargir depuis les municipales de 2014. Critiquant une démarche « trop présidentialisée », le secrétaire national du PCF, Pierre Laurent, avait annoncé vouloir construire une candidature de rassemblement autour d'un « pacte d'engagements communs » qui sera soumis à « une votation citoyenne » en octobre. Ce n'est qu'en novembre que le PCF se déterminera sur le nom de son candidat.

#### Sujets de discorde

En interne, le cas Mélenchon divise : certaines personnalités, comme l'ex-numéro un du parti Marie-George Buffet, ont déjà annoncé leur soutien au candidat de « La France insoumise ». « Nous irons au bout de notre feuille de route, rien ne nous arrêtera », prévient cependant M. Dartigolles qui regrette « l'attitude de Jean-Luc Mélenchon qui consiste à dire "qui ne pense pas comme moi est contre moi" ».

Mais plus le temps passe, plus les sujets de discorde s'accroissent. Il y a cinq ans, la candidature de M. Mélenchon et le programme L'Humain d'abord étaient le fruit de compromis. Nucléaire, projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, UE : sur tous ces sujets, le député européen est aujourd'hui libre de ses déclarations. Au lendemain du Brexit, vendredi 24 juin, ses propos comme « candidat de la sortie des traités » sont restés en travers de la gorge de plusieurs communistes.

Autre point de friction : les législatives. Pour la formation de M. Laurent, ces élections sont le véritable enjeu de 2017. Il y a cinq ans, malgré les 11,1 % de M. Mélenchon à la présidentielle, le PCF avait quasiment divisé par deux le nombre de ses députés. Le fondateur du PG leur reproche de commencer les investitures et annonce que des candidats de « la France insoumise » seront

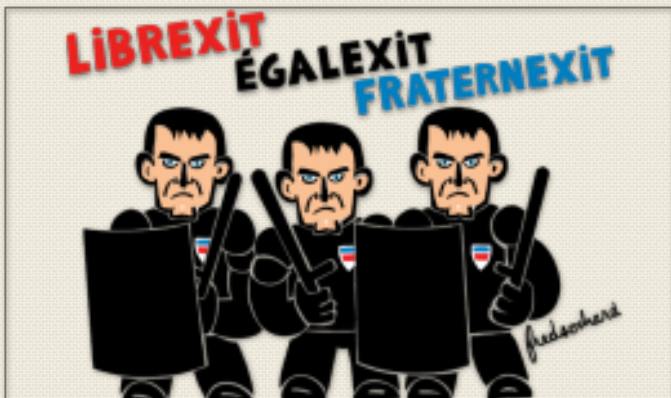
désignés dans toutes les circonscriptions. « C'est une façon de dire qu'on ne recommencera pas comme en 2012 où il y a eu une campagne présidentielle et 577 campagnes législatives », indique Eric Coquerel, le patron du PG. Traduction de Roger Martelli, un ancien dirigeant du PCF qui a quitté le parti et vient de rejoindre la démarche de M. Mélenchon : « Si le PCF ne veut pas de candidats contre les siens, il faut qu'il se rallie à La France insoumise. »

Quelle sera au final la décision du PCF ? Présenter un candidat communiste ? Chacun a en tête la présidentielle de 2007 où Marie-George Buffet n'avait obtenu que 1,93 % des voix. Soutenir un frondeur ? A ce titre, l'organisation de la primaire du PS ne fait pas leur affaire. En dehors de M. Mélenchon, le champ des possibles commence à se restreindre. « Plus ils attendent, plus ça apparaîtra comme un ralliement imposé et une défaite des communistes », estime M. Martelli. S'il veut retrouver la dynamique de 2012, M. Mélenchon n'a, lui non, plus aucun intérêt à un rassemblement dans de telles conditions.



Raphaëlle Besse Desmoulières  
Journaliste au Monde

[lemonde.fr](http://lemonde.fr)



[LAPRESSEENREVUE.EU](http://LAPRESSEENREVUE.EU)

## IV) Jean-Michel Baylet affirme que "le pacte fondateur est rompu" entre le PRG et le PS



Jean-Michel Baylet décrivant avec précision à quel point il en a gros. © DOMINIQUE FAGET / AFP



Etienne Baldit  
[etienne.baldit@europe1.fr](mailto:etienne.baldit@europe1.fr)

À LA RECHERCHE DU RESPECT - Cela faisait un bail, mais revoilà l'un des gimmicks de ce quinquennat : Jean-Michel Baylet qui en a gros. Au fil de ses sujets de mécontentement, il avait pris l'habitude de menacer régulièrement, au nom de son parti le PRG, de quitter le gouvernement et puis en fait non. Le voilà lui-même ministre mais ça ne change rien, ou presque. Aujourd'hui, ce n'est plus la porte du gouvernement qu'il menace de claquer : c'est celle de "La Belle Alliance Populaire", et il a déjà franchi le pas.

La semaine dernière, le PRG a en effet "suspendu sa participation" à ce mouvement pro-Hollande lancé par Jean-Christophe Cambadélis, par lequel doit être organisée la primaire de la "gauche de gouvernement" pour 2017. Mais il y avait deux problèmes pour les Radicaux de gauche : "La BAP" se résumerait à un "satellite du PS" et "Camba" n'avait même pas pris la peine de consulter ses alliés avant d'annoncer l'organisation de la primaire. C'en était trop pour le PRG.

Dans Le Parisien mardi 5 juillet, Jean-Michel Baylet revient sur ce début de rupture. Le ministre de l'Aménagement du territoire, toujours à la manoeuvre dans son parti en attendant que Sylvia Pinel en prenne officiellement la direction, balance ce qu'il a sur le coeur, soulignant que c'est quand même un peu dommage pour le PS qui perd là l'un de ses tout derniers partis amis :

*Nous sommes loin de l'esprit originel de la Belle Alliance. L'objectif était de lancer la base d'un large rassemblement dans la perspective de la présidentielle, qui aurait pu se transformer un jour en un grand Parti de gauche. Quelques mois après, où en est-on ? Le PS règne sur la Belle Alliance, à tel point que son premier secrétaire se permet d'annoncer qu'il y aura des primaires sans même en avoir informé les autres membres fondateurs ! Demandez à Jean-Christophe Cambadélis pourquoi il se conduit comme ça. Qu'est-ce qu'ils ont à gagner à traiter leurs alliés de la pire manière, alors qu'il ne reste pas forcément grand monde ?*

[...] Au final, la Belle Alliance est devenue une structure à des années-lumière de ce que nous avions imaginé. Elle n'est qu'un outil dans les mains du PS pour régler ses problèmes internes. **Nous n'avons plus rien à faire là-dedans.**

Méprisé, courroucé, Baylet ajoute pour que tout cela soit bien clair :

***Nous considérons que le pacte fondateur est rompu.** [Sylvia Pinel] a demandé à rencontrer la direction du PS pour voir si on peut repartir sur des bases saines ou si, définitivement, ils considèrent que la Belle Alliance est un satellite du Parti socialiste. **Mais ce n'est pas comme ça que nous allons arriver à gagner en 2017.***

*L'ambiance est donc presque aussi bonne entre le PS et le PRG qu'entre le gouvernement et les frondeurs. Autant dire que c'est bien parti, cette "belle alliance"...*

Europe 1

[lelab.europe1.fr](http://lelab.europe1.fr)

LAPRESSEENREVUE.EU

## V) Loi Travail : Valls ressort le bazooka du 49.3, le Front de Gauche dépose une motion

**Le Premier ministre a de nouveau annoncé le recours au 49.3 sur le projet de loi Travail. Une motion de gauche doit recueillir 58 signatures pour être soumise au vote dans l'hémicycle.**

**C'**est la cinquième fois que Manuel Valls dégage l'arme 49.3, et la seconde fois sur le projet de loi Travail. Sans surprise, le gouvernement a de nouveau engagé sa responsabilité, mardi 5 juillet sur le texte revenu en deuxième lecture à l'Assemblée, provoquant un énième séisme dans l'hémicycle.

*"Ce texte est un texte de progrès. Il a fait l'objet d'une large concertation", a déclaré le chef du gouvernement, arrivé sourire aux lèvres à la tribune, dès l'ouverture des débats. "Cette loi a été considérablement enrichie. Nous avons reçu l'ensemble des partenaires sociaux."*

Comme le 12 mai, il a fustigé "une alliance des contraires" et "des conservatismes" en visant la droite et les opposants de gauche au projet de loi, dans un discours de moins de dix minutes.

*"Ce n'est pas une posture, pas une intransigeance, mais dans ce moment difficile, je ne veux pas laisser certains mettre en scène les divisions, alimenter les fractures. C'est pourquoi, en application de l'article 49-3, j'ai décidé, après la délibération du Conseil des ministres, d'engager la responsabilité du gouvernement sur le vote en nouvelle lecture du projet de loi."*

Les élus Les Républicains ne l'ont pas écouté



Maxence Kagni @maxenceka 49.3 & #LoiTravail : revivez, en vidéos, les événements de la journée >> <http://bit.ly/29j7uNn> / @LCP / #DirectAN

jusqu'au bout, quittant l'hémicycle.

"Les stratégies des uns et des autres à moins d'un an de la présidentielle ne doivent pas bloquer le pays", a lancé Manuel Valls.

Après quatre mois de contestation, "je prends mes responsabilités dans l'intérêt du pays", avait prévenu le Premier ministre mardi matin dans le huis clos tendu de la réunion des députés socialistes, mettant en avant le soutien de François Hollande.

"Ceux qui ne sont pas d'accord avec le texte" ont jusqu'à mercredi 15 heures pour déposer une motion de censure. Si tel n'est pas le cas, le texte sera définitivement adopté.

### Vers une motion de censure de gauche ?

Le groupe Les Républicains a déjà prévenu qu'il ne déposerait pas de motion de censure, à la surprise générale. Manuel Valls "a mis le pays à feu et à sang pendant trois mois pour en arriver là et dire au Parlement 'circulez, il n'y a rien à voir'", a lancé le patron des députés LR, Christian Jacob. "On n'ouvre même pas le débat. Le 49-3 peut être là pour débloquer une situation, lorsque les choses sont bloquées dans l'hémicycle. Mais là, rien n'est bloqué, c'est le Premier ministre qui décide, seul, qu'il n'y aura pas de discussions. Eh bien rendez-vous dans neuf mois devant les électeurs."

*"La motion, nous l'avons déjà déposée en première lecture. On peut continuer comme cela indéfiniment. Je pense que les Français ne supportent plus et en ont ras-le-bol de ce gouvernement.*

*"Stop à la mascarade", que "Valls se débrouille avec son champ de ruines."*

Quid d'une motion de censure de gauche ? Cette hypothèse est fragilisée par les "pressions" exercées sur les socialistes, menacés d'exclusion à l'approche de la primaire et des législatives, même les frondeurs Laurent Baumel et Christian Paul ont déjà fait savoir qu'ils ne se gêneraient pas pour tenter d'en déposer une. Benoît Hamon ne "l'exclu[ait]" pas. En mai, ils avaient échoué à deux signatures près.

Les écologistes appellent eux à faire renverser le gouvernement, tandis que le groupe des députés

des députés du Front de Gauche annonce qu'il va déposer une motion de censure. Celle-ci doit recueillir la signature d'au moins 58 députés avant mercredi 15 heures pour pouvoir être soumise au vote dans l'hémicycle.

L.T. L'Obs Journaliste



### MAIS AUSSI :

## 49.3 : «Valls, c'est Monsieur Veto !»

Par Lilian Alemagna



Le Premier ministre Manuel Valls à l'assemblée nationale, le 5 juillet 2016  
Photo Marc Chaumeil pour Libération

**Le Premier ministre a de nouveau décidé de passer en force sur le projet de loi travail en déclenchant ce dispositif, qui permet d'adopter un texte sans vote.**

C'était écrit. Moins de deux mois après sa première utilisation, le gouvernement a donc eu recours une nouvelle fois à l'article 49.3 de la Constitution sur le projet de loi réformant le code du travail qui devait être examiné en deuxième lecture. A la tribune de l'Assemblée nationale Manuel Valls a estimé que le texte a «fait l'objet d'une large concertation» et qu'il contenait des «avancées» avant de s'en prendre à «une alliance des contraires, à une alliance des conservatismes et des immobilismes». «Cette alliance, c'est celle de ceux qui ne veulent rien changer». Le propos

visait tout autant la droite que les opposants de gauche à la loi travail, et notamment les députés frondeurs du PS.

L'utilisation du 49-3 aboutit à l'adoption sans vote du texte, si aucune motion de censure n'est déposée dans les 24 heures. Le groupe Les Républicains a quitté l'hémicycle dès l'annonce du Premier ministre, et après avoir indiqué qu'il ne déposerait pas de motion, contrairement à ce qu'il avait fait il y a deux mois.

A gauche, ceux qui combattent le texte, ne sont pas parvenus jusqu'ici à rassembler les 58 signatures de députés nécessaires à enclencher une motion de censure «de gauche».

Dès mardi matin, tous les acteurs de la majorité aux abords de l'Assemblée nationale expliquaient ainsi leur préférence pour ce scénario. Avec différentes explications : un député ultra-légitimiste – sac de sport sur l'épaule et préférant partir au foot plutôt que d'assister à la réunion hebdomadaire de son groupe – souligne ainsi que puisque ses «camarades» frondeurs «ne voteront pas quoi qu'il arrive», il ne faut pas «perdre de temps»; un pilier socialiste fait, lui, valoir qu'il y a une «contrainte calendaire» : «Si on ouvre la discussion, avec plus de 1 000 amendements, on ne finit pas la session parlementaire».

Certes, toujours dans la matinée, Manuel Valls n'avait pas officialisé, devant les députés socialistes, qu'il actionnerait quelques heures plus tard cet article de la Constitution permettant d'adopter un texte sans vote, sauf si une motion de censure vient renverser le gouvernement. Mais le Premier ministre avait prévenu qu'il prendrait ses «responsabilités», dans l'après-midi, au retour du projet de loi en séance publique : «Je prends mes responsabilités dans l'intérêt du pays. C'est ce que j'ai appris. Je l'assume.»

Pas de compromis possible

Lors de cette réunion du groupe socialiste, les députés de la majorité étaient appelés à discuter d'une ultime tentative de compromis mise sur la table par le porte-parole du PS, Olivier Faure. Le député de Seine-et-Marne avait réuni 123 signatures de ses collègues (soit plus d'un tiers du groupe) pour revenir, dans la loi, à une majoration minimale de 25% des heures supplémentaires (contre 10% dans le projet de loi). Mais son initiative a été très mal reçue par l'exécutif et le rapporteur du texte, Christophe Sirugue. Le député de Saône-et-Loire, a ainsi jugé «inélégante la démarche» de Faure, «sans même me prévenir

ou me passer un coup fil» et «en dehors de toute démarche collective», a-t-il expliqué. Pour lui, les amendements apportés la semaine dernière en commission des Affaires sociales et qui apportent un «éclaircissement du rôle de la branche» étaient suffisants pour éviter un nouveau 49.3. Et «sur le fond», a ajouté Myriam El Khomri, «cet amendement est problématique» : «Là où il y a eu majoration à 10 %, il y a eu des contreparties, à ajouté la ministre du Travail. L'enjeu, c'est l'élargissement du champ de la négociation pour pouvoir obtenir des contreparties.»

«L'amendement Faure ajoute du bordel au bordel, se désolé un responsable de la majorité. On ne fait pas un compromis comme ça, le mardi matin avant le début de la discussion.» De fait, cette initiative du député proche de Jean-Marc Ayrault, sur laquelle se sont associés plusieurs anciens ministres non-«frondeurs» (Kader Arif, Carole Delga, Philippe Martin, Marie-Arlette Carlotti...) et des amis de Martine Aubry permet aussi aux députés socialistes opposés au texte de renvoyer la responsabilité finale du 49.3 au seul gouvernement. Faure s'est ainsi expliqué devant les siens, en disant vouloir «rassembler sur cet amendement» et se tournant alors vers Christian Paul, chef de file des députés frondeurs. Lequel a confirmé que si cet amendement était accepté, il garantissait de laisser passer le texte.

Valls : «Moi je ne joue pas»

«La proposition a été balayé de manière indigne, se désolé Mathieu Hanotin, député de Seine-Saint-Denis proche de Benoît Hamon. Le Premier nous a expliqué qu'un tel compromis serait une compromission. Ce serait une compromission maintenant de garantir les heures supplémentaires à 25% ?» Devant les députés, Valls a demandé à tout le monde «d'arrêter de jouer». «Moi je ne joue pas (...) je ne joue pas», a-t-il répété. «Il y a tous les défis – populismes, Europe, terrorisme, chômage... – et nous nous serions là à faire des simagrées dans des débats incompréhensibles pour les Français ?» a-t-il lancé. Pour le Premier ministre, «le texte que nous avons là est le fruit de nombreux compromis avec les syndicats réformistes». «Que voulons-nous ? Acter d'une rupture avec ce grand syndicat qu'est la CFDT ? Je vois bien ce que certains veulent écrire – "l'absence d'écoute du gouvernement" – la manœuvre est grossière».

A la sortie de la réunion de groupe, les chefs de file frondeurs rendent en effet le gouvernement responsable du passage en force. «Il y a quand même eu une proposition de compromis. Elle a



été rejetée par le gouvernement», a fait valoir Le député d'Indre-et-Loire, Laurent Baumel. «Ils ne mesurent pas le fait que s'ils refont un 49.3, ils brisent leur légitimité institutionnelle», a estimé Pascal Cherki, député de Paris. Valls devient Monsieur Veto !»

Avec d'autres députés socialistes, mais aussi écologistes, communistes et non-inscrits, ils doivent se réunir cet après-midi pour décider de la suite. En mai, ils avaient réussi à réunir 56 signatures (sur les 58 nécessaires) pour une motion de censure «de gauche». Vont-ils retenter le coup malgré les menaces d'exclusion du PS qui pourraient peser sur eux ? «On va voir», élude Cherki. Son camarade Pouria Amirshahi, sorti du PS depuis plusieurs mois, milite pour retenter l'opération mais surtout préparer un recours auprès du conseil constitutionnel une fois la loi promulguée.

Lilian Alemagna



## **VI) 49-3: Jean-Luc Mélenchon dénonce "un coup de force pur et simple"**

**Sur BFMTV, Jean-Luc Mélenchon a vivement critiqué le nouveau passage en force du gouvernement et promis que, lui président, il abrogerait la loi Travail.**

<http://www.bfmtv.com/politique/49-3-jean-luc-melenchon-denonce-un-coup-de-force-pur-et-simple-1001565.html>

Jean-Luc Mélenchon n'a pas mâché ses mots pour condamner l'action du gouvernement. Au micro de BFMTV, le leader de gauche, candidat à l'élection présidentielle de 2017, a réagi au nouvel usage de l'article 49-3 par Manuel Valls pour

forcer l'adoption de la loi Travail.

**"C'est un coup de force pur et simple" a déclaré Jean-Luc Mélenchon.**

L'ancien socialiste a par ailleurs dénoncé les méthodes "tyranniques" du gouvernement, et appelé les députés frondeurs à prendre leurs responsabilités. "De droite ou de gauche, une motion de censure est le meilleur moyen de lutter contre la loi El Khomri qui va pourrir la vie des gens" a déclaré l'élue européen qui a ajouté, alors qu'on l'interrogeait sur l'héritage de Michel Rocard, disparu le 2 juillet, qu'il "n'aurait pas fait matraquer des manifestants ».

### **Une sanction en 2017**

Jean-Luc Mélenchon a enfin mis en garde François Hollande. Les manifestants, a-t-il jugé, "pouvaient espérer qu'un gouvernement qui se dit de gauche entende la voix des travailleurs, ouvre la discussion". Au lieu de ça estime le député européen, "il y aura une conséquence en 2017 de ces cinq mois de mobilisation". Lui a promis, s'il était élu, d'abroger la loi Travail.

Par P.A.



**LAPRESSEENREVUE.EU**

## VII) Loi travail : «A un moment, il faudra bien que le gouvernement plie»

Par Amandine Cailhol , Ismaël Halissat et Lara Roques



Plusieurs centaines de manifestants étaient mardi devant l'Assemblée nationale, en réaction au passage en force de la loi travail à l'aide du 49-3. Ils ont rapidement été regroupés dans une nasse par la police.  
Photo Martin Colombet pour Libération

**Malgré une participation en baisse ce mardi à Paris, les opposants à la loi travail, remontés par l'usage du 49.3, veulent maintenir la pression cet été, et espèrent une reprise du mouvement en septembre.**

Mieux valait arriver à l'heure, ce mardi, pour rejoindre la manifestation parisienne contre le projet de loi travail. Soit la douzième et dernière avant les vacances d'été. Parti de la place d'Italie vers 14 heures pour rejoindre Bastille, le cortège a rassemblé, selon la préfecture de police, entre 6 500 et 7 500 personnes (30 000 en France) et 45 000, selon la CGT. Une participation en recul par rapport à celle du 28 juin. Mais la manifestation a aussi laissé de côté plusieurs militants tant l'accès, encadré de près par les forces de l'ordre, en était difficile une fois le cortège lancé.

Au moment où Manuel Valls annonçait un nouveau recours au 49.3 à l'Assemblée nationale, ils étaient quelques dizaines à déambuler dans les rues de Paris, butant successivement sur les cordons de CRS. Et ce alors que de nombreuses stations de métro étaient fermées, le long du parcours. «Une provocation supplémentaire du gouvernement» pour un agent RATP, syndiqué à la CGT. «On fait tout pour nous empêcher de manifester, alors que c'est un droit. On est bâillonnés», abonde Kadia, militante FO.

### «Ce 49.3, ça me fout la rage»

Dans les rangs de la manifestation, nombreux sont ceux qui expliquent avoir eu des difficultés à atteindre le cortège. «Ce dispositif, c'est presque une interdiction, vu la pression policière, les fouilles, les palpations... Certains n'ont même pas pu entrer à cause des bâtons des banderoles !» s'agace Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte ouvrière (LO). Face au mur de CRS, de temps à autre, la foule scande un «libérez nos camarades». Mais ce sont surtout les slogans contre le «passage en force» du texte qui ont la cote : «Le 49.3, on n'en veut pas. Dénier de démocratie !»

«Ce 49.3, ça me fout la rage, je suis en colère, c'est injuste», explique une militante sans étiquette syndicale. «J'ai à la fois du dégoût et de l'espoir. Du dégoût car tout cela n'a rien de démocratique. Mais aussi de l'espoir car je me dis qu'une motion de censure est possible», pointe pour sa part Steeve, militant FO de la région parisienne. Même discours de Branislav Rugani, de la fédération chimie de la CGT, qui, lui aussi, en appelle aux parlementaires : «Ils doivent réagir, notamment les frondeurs opposés au texte, d'autant que leurs postes sont en jeu. S'ils ne font rien, ils seront sanctionnés aux prochaines élections.»

### «On continuera, même si la loi passe»

Surtout, assurent les militants comme Brigitte (de la CNT), «le 49.3 ne freine en rien la mobilisation, ça peut même l'exacerber». Un discours répété en boucle par les manifestants : «C'est loin d'être fini», «il n'y a pas de raison qu'on s'arrête», «on va continuer à se battre». «A un moment, il faudra bien que le gouvernement plie. On continuera, même si la loi passe. Regardez, on avait bien gagné contre le CPE !» lâche un cégétiste du syndicat Energie venu de Marseille. Objectif, donc : maintenir la pression à la rentrée, en septembre.

Et ce même si les rangs des dernières manifs se sont progressivement clairsemés et resserrés principalement autour de militants syndicaux. «C'est vrai qu'il y a beaucoup de syndicalistes dans les manifs, mais ce n'est pas la seule façon de se mobiliser. Les gens se battent différemment. Regardez le succès de la votation citoyenne», poursuit le Marseillais. Même optimisme de Nathalie Arthaud, de LO : «La mobilisation a conforté le monde ouvrier dans sa volonté de résister de façon générale aux attaques patronales et gouvernementales.» Alors, même si les

les militants sont «au bout de leurs forces, après quatre mois de manifestations», elle n'en doute pas : «Certes, la loi va être adoptée de force, mais d'ici à ce qu'elle s'applique, il y aura bien des batailles.»

### «La mobilisation risque de faiblir pendant les vacances.»

D'autres, en revanche, peinent à masquer leur pessimisme, lié notamment à l'arrivée des vacances scolaires. «Pour arrêter le gouvernement, j'ai l'impression qu'il faudrait que la France entière descende dans la rue. Sans ça, ils n'entendent rien», se désole Martine, qui travaille dans la santé. Même ton, un brin désabusée de Fanette, technicienne dans l'audiovisuel : «On va continuer à se battre mais la mobilisation risque de faiblir pendant les vacances. On parle de faire des actions mais faudrait aller prendre l'Elysée, pacifiquement, bien sûr.»

L'intersyndicale, qui organise un meeting, mercredi à Paris, a déjà annoncé plusieurs interventions en juillet et en août. Avec le but d'informer et de continuer à occuper le terrain, et non de bloquer, précisent les syndicats. Parmi les actions prévues cet été : des interventions dans les festivals ou sur le Tour de France, et des opérations péage gratuit. De quoi inspirer un petit mot blagueur de Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT : «On partira en vacances sans payer l'autoroute, c'est un bon début de vacances.» Ensuite ? «Il ne tient qu'à nous de faire une rentrée chaude et mouvementée», estime Alain, un retraité de toutes les manifestations depuis le début de la mobilisation.

Amandine Cailhol , Ismaël Halissat , Lara Roques

**A Suivre...**  
**La Presse en Revue**



Bonjour lapresseenrevue,

Votre blog fête ses 4 ans cette année !

Toute l'équipe d'OverBlog est heureuse de souhaiter un joyeux anniversaire à votre blog La Presse en Revue....

4 ans ça se fête !  
Dites-le à tout le monde

J'informe mes lecteurs

[LAPRESSEENREVUE.EU](http://LAPRESSEENREVUE.EU)